



**Compte-rendu du Conseil d'Administration**  
**du 12 décembre 2019 à 20h15**  
**à l'OSPAC St Aubin du Cormier**

**Présents**

Membres du CA : Séverine ZAMPIERI, Arnaud DEVIS, Fabien PIONNEAU, Jérôme BEGASSE, Patrick LOPEZ

Excusés : Jean-Philippe BINOIS, Olivier BOUVET, Pierre AVENET, Vincent FOLLIOU, Sophie BEGASSE

Invités : Damien CARRET, Aurélien LEBEURIER, Matthias LEFEUVRE.

Secrétaire administrative : Sylvie Aubry.

Le président présente l'ordre du jour.

1. Validation PV du CA du 12 septembre 2019

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents

**Sylvie** va mettre à jour la liste des membres du CA : il manque les représentants du Conseil Départemental, et de Fougères Agglo. Jérôme lui a donné les adresses mails de ces représentants.

2. Point sur les entretiens annuels

Les entretiens ont eu lieu le 28/11/2019, il reste à programmer celui de Sylvie. L'occasion de faire le point sur ce qui va bien, pas bien.

Souhaits de formation des ES :

Aurélien : concours ETAPS (ES territorial) peut-être plus tard.

Jean-Philippe : souhaite formation Excel.

Damien : envisage une réorientation via le PAE. Si Damien part, il restera néanmoins jusqu'à la fin de l'ALSH 2020. Actuellement Damien est le seul à avoir le brevet « BAFD » nécessaire pour encadrer l'ALSH. A vérifier si la licence STAPS est suffisante. Selon Mathias, c'est « Oui, sous condition ».

**Patrick** vérifiera si les conditions sont remplies pour Aurélien ou/et Jean-Philippe.

3. Point sur les formations

Sylvie a été effectuée une formation Excel. Intéressante. A conseiller pour Jean-Philippe ?

4. Point sur les subventions

**Patrick** : La demande de subvention Liffré-Cormier doit être faite en décembre

5. Point sur Acti-Phyz'

Acti-Phyz' a été proposé aux EPHAD. St Joseph est demandeur : séances de Toussaint à Noël. Une reconduction serait possible, mais les interlocuteurs changent.

Reconduction à la Chenardière Fougères (2350 € pour 50 séances) à partir de janvier 2020 à juin 2021.

Site de Paron (assoc Anne Boivent) une convention est en cours (à vérifier).

**Patrick** : Penser à modifier les statuts pour intégrer ces prestations pour soumission à un prochain Bureau, CA et AG extraordinaire.

## 6. Tarification

Les propositions du Bureau du 28/11/2019 sont présentées pour décision et modifiées comme suit :

- Demande ponctuelle d'une école : « *Si une Ecole demande une intervention ~~ponctuelle~~ sur un cycle scolaire (7 séances max), cela doit passer par une association membre de l'OSPAC et le tarif appliqué serait le tarif de 1H /semaine (sans frais de déplacement) soit 17€/h pour 2019/2020* »
- Evolution du tarif des prestations : « *L'augmentation des tarifs pourra suivre l'augmentation de la masse salariale, sous l'hypothèse où le résultat est positif* »

**Vote du CA** : Approuvé à l'unanimité

## 7. Rappel de fonctionnement des séances les associations (public, encadrement, homogénéité...)

*Discussion sur les créneaux de foot ACC surchargés.*

La prévision faite par l'ACC pour les effectifs de cette année s'est confirmée à la rentrée 2019 contrairement à l'année passée.

Le CA a conscience de la difficulté d'organiser ces séances mais ne voit pas de solution envisageable pour les séances en salle, du fait de l'occupation de la salle par d'autres structures.

*Discussion sur la (dés-) organisation du créneau Tennis de l'Ecole de Gosné*

Voir fiche de proposition pour éviter le problème rencontré à Gosné avec Damien avec un nombre trop important d'enfants. Ce n'est pas le rôle de l'OSPAC d'être dans les écoles, c'était un cycle de découverte et ça servait de tremplin pour le club et éventuellement pour développer les adhésions. C'est plus judicieux de le faire en juin.

## 8. Axe de développement : sport en entreprise

Point mentionné par Jean-Philippe et Aurélien lors de leurs entretiens.

Jean-Philippe souhaiterait diversifier ses activités.

Suggestion de Matthias : Sport-santé :

- Population éloignée de la pratique du sport
- Population de personnes convalescentes

Des formations existent (Campus Sport Bretagne).

Possibilité d'ouvrir les équipements salles de sports sur le temps de midi à ces pratiques.

Liffré-Cormier a une volonté similaire de développer le sport-santé et sport en entreprise.

Le CA encourage le développement en ce sens. Ceci permet d'apporter de la diversité dans les activités des Educateurs.

**Patrick** : diffuser l'info de Mathias concernant les formations Sport-Santé vers Jean-Philippe et Aurélien.

## 9. Autres points

Des petits travaux seraient nécessaires au niveau du bureau de l'OSPAC.

**Jérôme** en prend note et contactera les services ad hoc.

Information du CA de l'arnaque dont est victime l'OSPAC de la part de « Association Sant et Soins » qui nous présente un contrat qui aurait été signé entre eux et l'OSPAC en mars 2016 et pour lequel nous leur serions redevables de 3000€ environ. L'association de consommateurs « Que Choisir » nous conseille de ne rien régler et de ne pas donner suite à leurs courriers de relance.

## 10. Prochain CA : Jeudi 12/03 20h15